



Exposition Photo

La Biodiversité à Saint-Orens

1. Présentation de SONE (Saint-Orens Nature Environnement)

SONE (Saint-Orens-Nature-Environnement) est une association dédiée à la protection environnementale, et, à l'étude de la biodiversité et des écosystèmes de la commune de Saint-Orens de Gameville depuis 2013.

- Elle sensibilise ses adhérents à la découverte du patrimoine naturel de la commune de Saint-Orens et à une meilleure perception les enjeux de sa préservation et de son amélioration. Pour cela, elle organise des sorties d'observation de la faune et de la flore, des conférences, projections, débats ou expositions...
- Elle incite ses adhérents à participer directement à une meilleure connaissance de la biodiversité de la commune et à sa préservation : elle a dans ce but mis en place un inventaire participatif de la biodiversité communale et des ateliers de construction de nichoirs à oiseaux ou de gîtes à chauves-souris.
- Elle met en forme des positions techniques sur des sujets environnementaux liés à la gestion environnementale de la commune tels le contrôle des plantes et animaux exotiques envahissants, la gestion des espaces boisés ou de zones humides. Elle transmet ces positions à la commune pour information et discussion.
- Elle participe avec ses adhérents à des actions menées par la commune comme l'identification des arbres remarquables, la réalisation d'un ABC de la biodiversité, l'aménagement de sentiers de randonnée...

Nos deux sites internet

Le site biodivers.sone.fr

C'est un site participatif de l'inventaire de la biodiversité locale, ouvert à tous les curieux de la nature, du débutant à l'expérimenté vous pouvez devenir un membre du réseau d'observateurs volontaires en se connectant à notre site, entrez une adresse mail et un mot de passe vous est automatiquement attribué. Vous êtes prêt à déposer vos observations, photos... issues de vos observations au hasard en ville ou sur le bord d'un chemin, dans votre jardin

Vous avez la possibilité de localiser positionner géographiquement l'observation...

L'identification sera ensuite validée par des rédacteurs, une fiche espèce est constituée pour chaque nouvelle espèce et toutes sont consultables avec les lieux d'observation.

Le site sone.fr

C'est le site d'information de l'association avec des informations sur les sorties avec les comptes rendus, les réunions, notre positionnement sur la protection des grands sites naturels de la commune.

2. La biodiversité à Saint-Orens

La biodiversité désigne l'ensemble des espèces vivantes qui peuplent un territoire ou un écosystème. Cette notion s'applique aux différentes espèces végétales et animales, des plus petites aux plus grandes, des plus communes aux plus rares car toutes participent à l'équilibre et à l'évolution des écosystèmes.

Ce patrimoine naturel commun est tout autant à protéger que le patrimoine architectural ou culturel.

Sur la commune de Saint-Orens, on peut globalement caractériser la biodiversité par les éléments suivants.

2.1. Huit grands types de milieux

Un Atlas de biodiversité communale (ABC) a été réalisé sur la commune de Saint-Orens par l'Association Nature Midi-Pyrénées (appelée maintenant Nature en Occitanie) à la demande de la commune.

Sone a contribué à ce travail qui a permis de distinguer au sein des 1 600 ha de la commune une dizaine de milieux ou écosystèmes. Ces milieux sont les suivants : Bois de chênes, fourrés arbustifs, cultures et vergers, prairies sèches, prairies humides, plans d'eau et végétations associées, parcs et jardins, bâti.

2.2. Plus de 750 espèces identifiées sur la commune depuis 2013

Pour mieux connaître notre environnement, et donc mieux le protéger, l'association SONE a lancé en 2013 un inventaire participatif de toutes les espèces sauvages présentes sur la commune. Depuis, plus de 2700 observations et près de 762 espèces ont été déposées et validées dans une base de données

intitulée « biodiv.sone ». Des photos ont systématiquement été jointes aux observations afin d'aider à leur validation.

2.3. Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) » et un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope)

Cette ZNIEFF « Prairies humides des bords de la Saune » a été identifiée depuis 2010 et se situe à cheval sur 5 communes dont Saint-Orens de Gameville. Elle a pour objet de mettre en évidence la présence d'une espèce protégée au niveau national : La Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*). Cette espèce est menacée par la disparition de son milieu, les prairies mésohygrophiles de fauche, causée par le développement d'une agriculture intensive, des opérations de drainage et l'urbanisation.

En décembre 2014, un APPB « Prairies humides à Jacinthe de Rome sur les communes de Saint-Orens et de Quint-Fonsegrives » a été pris. Il s'applique aux parcelles cadastrales sur lesquelles pousse la Jacinthe de Rome. Ce type d'arrêté permet d'encadrer ou d'interdire certaines pratiques pouvant porter atteinte à l'équilibre des milieux et à la survie des espèces protégées qui y vivent.

3. L'exposition photo sur la biodiversité à Saint-Orens

Parmi les 8 grands types de milieux identifiés à Saint-Orens, SONE a décidé pour cette exposition sur la biodiversité de présenter particulièrement quatre d'entre eux :

- Prairies sèches et milieux humides. Ces milieux très contrastés ont la particularité de porter une flore et une faune très diversifiées mais dont la pérennité est menacée, en particulier, par l'expansion urbaine et les techniques conventionnelles de production agricole.
- Espaces boisés. Ils présentent aussi un intérêt environnemental fort, en particulier le bois du Bousquet, mais la gestion actuelle de ces espaces - en libre évolution - ne met pas en péril leur pérennité et leur richesse en flore et surtout en faune (amphibiens, oiseaux ...).
- Jardins : Le milieu des jardins où il est facile pour les habitants de la commune de prendre des mesures de préservation de la nature est présenté dans cette exposition.

3.1. Les prairies sèches

✓ Description

Les prairies sèches sont des formations herbeuses variées, croissant sur des sols secs et pauvres. Le manque d'eau engendre un réseau de racines très développé, plus profond et plus dense que celui des prairies des zones humides, il en résulte une plus grande résistance à la sécheresse et une meilleure protection contre l'érosion.

La fauche de ces prairies une à deux fois maximum par an permet de conserver ce type d'écosystème. Mais, lorsqu'elles sont laissées à l'abandon, les buissons s'y installent et ces prairies sèches sont progressivement recolonisées par la forêt.

A Saint-Orens, c'est l'urbanisation qui menace gravement l'existence de ces zones relictuelles qui pourtant caractérisent notre paysage, et sont paradoxalement très riches en espèces végétales et animales.

✓ **Les Orchidées : fleurs emblématiques des prairies sèches**

Plus de 60 espèces végétales peuvent ainsi être décomptées dans une prairie sèche contre une trentaine en prairies humides.

Les Orchidées, ces fleurs spectaculaires et indicatrices d'une bonne qualité environnementale du milieu, sont très présentes dans ce type de milieu : à noter que sur Saint-Orens, toutes situations confondues, 17 espèces d'orchidées ont été identifiées.

Cette richesse floristique permet à toute une faune d'y trouver nourriture et abri : ainsi, insectes, petits rongeurs, oiseaux granivores y sont très présents et nourrissent à leur tour d'autres prédateurs (insectes, araignées, reptiles, oiseaux, mammifères).

3.2. Les milieux humides

✓ **Le réseau hydrographique**

La commune est traversée par deux ruisseaux courant d'est en ouest : la Saune et la Marcaissonne. Ils constituent le support de milieux naturels de grand intérêt écologique tels les boisements des rives et les prairies humides.

Le lac des Chanterelles est un bassin fluvial d'une surface d'environ 1 ha de profondeur maximale de 2m à 2.5 mètres. C'est un lieu privilégié de promenade et de détente pour les Saint-Orennais mais dont la biodiversité a tendance à se dégrader.

Une petite mare forestière, quelques petits bassins de rétention, 3 ruisselets et les fossés de drainage des bords de parcelles, complètent ces milieux humides.

✓ **Ces milieux humides contribuent fortement à la richesse floristique et faunistique de la commune**

Beaucoup d'insectes vivent dans ces milieux humides : Sauterelles, Libellules, Demoiselles comme par exemple Caloptéryx méridional, Papillons et tous leurs prédateurs, en particulier des Amphibiens : Crapaud, Grenouilles, Tritons. Eux-mêmes sont chassés par des oiseaux comme le Héron cendré, l'Aigrette garzette ou le Martin-pêcheur d'Europe.

Des espèces caractéristiques de la flore des milieux humides sont présentes sur notre commune : Dans les fossés et les mares ou les bords d'étang, on

trouve les massettes, la Salicaire officinale, la Menthe aquatique et la Menthe odorante ou l'Iris des marais. On trouve l'Orchis à fleurs lâches et la Cardamine des prés dans les prairies naturelles en place depuis longtemps...et, dans quelques prairies humides, la Jacinthe de Rome.

La Jacinthe de Rome est inscrite sur la Liste Nationale (Annexe I) des plantes protégées sur l'ensemble du territoire français et sur le Livre Rouge de la flore menacée de France avec le statut "vulnérable". Elle figure également sur la Liste Rouge de la flore rare ou menacée de Midi-Pyrénées. La Jacinthe romaine est déterminante pour la ZNIEFF 730030388 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) Prairies humides des bords de la Saune et bénéficie d'un APPB un APPB « Prairies humides à Jacinthe de Rome sur les communes de Saint-Orens et de Quint-Fonsegrives » (voir ci-dessus).

✓ **Au lac des Chanterelles, un appauvrissement de la biodiversité**

Le niveau de remplissage du lac a tendance à baisser fortement ces dernières années suite à des causes multiples (évolution climat, urbanisation aux alentours) conduisant à une dégradation de la qualité de l'eau (oxygénation...). Il s'en suit la prolifération d'espèces exotiques envahissantes tels la Jussie à grandes fleurs et l'Ecrevisse de Louisiane.

On constate en outre une diminution de la présence de certains oiseaux tels les foulques et le grèbe castagneux. La fréquentation de plus en plus importante du lac par des promeneurs mais aussi par leurs chiens non tenus en laisse et explorant les berges, les roselières...dérangent forcément les oiseaux toute l'année et particulièrement en période de reproduction et de nidification.

SONE a exprimé, au niveau de la Mairie, son souhait de mise en place d'une zone de quiétude au niveau du lac, dans les zones les plus favorables à la reproduction des oiseaux (et amphibiens) et donc en particulier à l'extrémité nord, riche en Massettes (roseaux). L'accès à cette zone de quiétude, serait interdit afin d'éviter tout piétinement, tout dérangement des animaux.

Par ailleurs, une réflexion multifactorielle sur les possibilités d'aménagements pour un meilleur remplissage du lac est à mettre en œuvre et à traduire en actions sous peine de voir la biodiversité de cet espace humide continuer à se dégrader.

3.3. Les espaces boisés

Les bois couvrent actuellement une soixantaine d'hectares, soit 4 % de la surface de la commune. Jusque dans les années 1960, ces bois sont dans un espace agricole ouvert. Si l'urbanisation liée à la proximité de Toulouse a conduit à un enclavement progressif de ces bois dans la partie sud de la commune, des friches ont permis la régénération naturelle de bois dans le secteur des Chanterelles.

Les bois de la commune, qu'ils soient publics ou privés, sont, depuis 2010, pratiquement tous des Espaces Bois Classés dans le Plan Local d'Urbanisme, apportant une protection juridique importante. Mais, ces bois sont de plus en plus isolés et il faut assurer des continuités écologiques, nécessaires pour permettre la circulation des espèces.

Les boisements de la commune, sont conduits depuis plus de 30 ans en libre évolution. Majoritairement composés de Chênes (pubescent, pédonculé...) et de Frênes, ils abritent aussi une trentaine d'autres espèces ligneuses (Alisier, merisier, fragon petit houx...) Cette diversité des essences et des strates (herbacée, arbustive et arborée) leur permet d'héberger de nombreuses espèces animales.

Ces bois, de par leur fonction d'ombrage et d'évapotranspiration, régulent la température et constituent des îlots de fraîcheur en été. Ce sont aussi des lieux de détente et de loisirs.

Dans le cadre d'un chantier collectif, 12 000 arbres et arbustes ont été plantés en 2021 sur 0,6 ha pour constituer une « forêt urbaine » en bordure des immeubles du Tucard. Cette forêt « en devenir » a été mise en place pour partie selon la méthode japonaise Miyawaki, à densité de plants par ha très élevée et pour partie selon une méthode plus traditionnelle.

3.4. Les jardins au naturel

Aménager son jardin pour la biodiversité, c'est à la fois faire un geste pour la planète et retrouver dans son jardin un équilibre naturel. Contrairement à ce que l'on imagine bien souvent, les jardins peuvent être de véritables refuges de biodiversité, notamment dans les régions où l'environnement a été transformé par l'urbanisation ou la standardisation des pratiques agricoles.

Saint-Orens est une commune où l'habitat est majoritairement composé de maisons individuelles comportant de petits jardins et les habitants ont ainsi la possibilité d'aménager un espace esthétique, agréable à vivre et favorisant la biodiversité.

✓ De nouvelles et bonnes habitudes à prendre

Pour inviter la faune et la flore sauvage locale, de nouvelles habitudes doivent être prises,

- l'abandon de tous les produits chimiques (il s'agit d'un simple respect de la loi actuelle),
- la tonte moins rase des pelouses et moins fréquemment,
- l'installation d'abris à insectes, de nichoirs pour les oiseaux, de tas de bois pour les hérissons pour favoriser la lutte biologique contre espèces envahissantes.
- le semis de plantes mellifères ou messicoles d'espèces locales pour attirer les pollinisateurs,
- la plantation d'arbres, de haies champêtres avec espèces locales
- l'aménagement d'un tas de compost, d'une mare, d'un muret ou d'un tas de pierres sèches,
- l'amendement de votre sol naturellement : paillage, engrais verts, broyat de branches (BRF) pour régénérer le sol en recyclant le bois d'élagage.

✓ **Laisser un coin du jardin au naturel !**

Un coin de friche n'est pas seulement indispensable aux papillons : nombre d'autres animaux iront s'y réfugier, s'y nourrir, s'y reproduire : insectes, oiseaux, grenouilles, hérissons et autres petits mammifères apprécieront cet espace. Il sera notamment recherché pour sa stabilité et son calme : un endroit non bouleversé régulièrement par les activités humaines n'est plus si courant de nos jours...